

L'ÉCHO DILON



VOLUME 14 NUMÉRO 7

Décembre 2024

Chères citoyennes, chers citoyens,

En cette période des fêtes, je tiens, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, à vous transmettre mes vœux les plus chaleureux. Que ces moments de réjouissance soient remplis de bonheur, de santé et de sérénité pour vous et vos proches.

L'année qui s'achève a été marquée par de belles réalisations et des projets prometteurs pour notre municipalité. Grâce à votre implication et à votre esprit de communauté, Saint-Odilon-de-Cranbourne continue de rayonner et d'évoluer.

Je souhaite que l'année à venir soit encore plus inspirante et qu'elle nous permette de continuer à bâtir, ensemble, un milieu de vie dynamique, accueillant et prospère.

Profitez pleinement de ces instants précieux pour célébrer avec ceux que vous aimez. Que la paix et la joie vous accompagnent tout au long de cette belle saison hivernale.

Joyeuses fêtes et bonne année 2025!

Patrice Mathieu

Maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne

**Prochaine
parution en
janvier 2025**

L'ÉCHOdilon est notre bulletin trimestriel d'informations municipales, communautaires, sportives et récréatives distribué gratuitement à tous les résidents de Saint-Odilon.

Le contenu des textes est la responsabilité de chaque auteur ou organisme.

Rédaction et mise en page:

Mélissa Chrétien
Dominique Giguère

Collaboratrice:

Nathalie Boily

Municipalité de Saint-
Odilon-de-Cranbourne
111, rue Hôtel de ville
Saint-Odilon

Tél: 418-464-4801

Fax: 418-464-4800

www.saint-odilon.qc.ca

Votre Municipalité



Suivi des séances du conseil municipal

Nous vous présentons un bref résumé des points discutés lors des dernières séances du conseil municipal. **Pour plus de détails et pour consulter les décisions précises prises lors de ces séances, vous pouvez accéder aux procès-verbaux complets sur notre site internet.** Nous vous invitons à rester informés des développements municipaux qui touchent notre quotidien et à participer activement à la vie de notre communauté.

Séance du 9 décembre 2024

Lors de la séance ordinaire du 9 décembre 2024, le conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, présidé par M. le maire Patrice Mathieu, a traité plusieurs dossiers d'importance pour la municipalité. Du côté administratif et financier, les paiements pour le mois de novembre, totalisant 281 413,54 \$, ont été approuvés. Un avis de motion a également été présenté pour préparer l'adoption du règlement de taxation 2025. Afin de soutenir les opérations en ressources humaines, le conseil a autorisé l'achat d'une banque de 150 heures de consultation auprès de M. Marc-André Paré.

En urbanisme, des initiatives visant à appuyer le développement résidentiel ont été mises de l'avant, notamment avec la mise en vente d'une portion de terrain sur la rue des Peupliers et la finalisation des démarches pour la cession d'une partie de la rue Couture. Dans le domaine des travaux publics, le conseil a approuvé la réception provisoire des travaux de réfection pour la rue des Cerisiers et le 10e rang Ouest. Par ailleurs, deux nouvelles embauches ont été officialisées : M. Steve Létourneau comme contre-maître et M. Jean-Guy Tremblay comme journalier.

En matière de sécurité publique, une nouvelle entente a été conclue pour l'entretien et le soutien du logiciel de gestion Première Ligne. Enfin, une proposition de services en santé, faute de locaux municipaux disponibles, a été redirigée vers des partenaires locaux pour explorer des collaborations.

La prochaine séance du conseil se tiendra comme prévu au calendrier, sauf avis contraire. Les citoyens sont invités à suivre les décisions et projets en cours qui façonnent l'avenir de notre municipalité.

Budget 2025

Le budget pour l'année 2025 a été adopté lundi le 9 décembre dernier. Voici donc un résumé du budget adopté



	2025
DE FONCTIONNEMENT	
Taxes	2 365 260
Paiements tenant lieu de taxes	18 826
Services rendus	99 800
Impositions de droits	27 000
Amendes et pénalités	1 500
Intérêts	14 000
Autres revenus	223 363
Transfert	389 268
Total de fonctionnement	3 139 017
IMMOBILISATIONS	
Transfert (subv immo)	2 876 158
TOTAL REVENUS	6 015 175
DÉPENSES	
DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	490 774
Sécurité publique	266 163
Transport routier	971 281
Hygiène du milieu	406 074
Santé et bien-être	50 755
Aménagement, urbanisme et développement	188 087
Loisirs et culture	332 771
Frais de financement	126 739
Remboursement de la dette à long terme	267 679
Réserve financière	

Total de fonctionnement	3 100 323
IMMOBILISATIONS	
Administration générale	7 000
Sécurité publique	
Transport routier	2 813 669
Hygiène du milieu	
Santé et bien-être	
Aménagement, urbanisme et développement	437 500
Loisirs et culture	301 868
Propriétés destinées à la revente	495 889
Total immobilisation	4 055 926
TOTAL DÉPENSES	7 156 249
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Surplus accumulé affecté	-143 953
Financement	-985 619
Réserve financière et fonds réservé	-11 502
Produit de cession	
Total autres activités financières	-1 141 074
Surplus (déficit)	0

De plus, l'article 953.1 du code municipal prévoit que le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents. En voici un résumé :

	2025	2026	2027
INVESTISSEMENT			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Matériel informatique	7000		
Aménagement Hôtel-de-Ville		60 000	
TOTAL	7 000	60 000	0
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
TOTAL	0	0	0

TRANSPORT ROUTIER

Rue des Cerisiers, Pins, Lilas - Bordures et pavage	495 889		
PAVL - 8e rang Ouest	677 983		
PAVL - 10e rang Est	1 930 686		
PAVL- Ponceaux route Langevin, 3e rang, Wickens		205 900	
PAVL - Ponceaux route Langevin, 1er rang Est, 1er rang Ouest, 4e rang, 8e rang Est			789 200
8e rang Est			780 000
Rue Commerciale - pavage et lumières de rue	200 000		
Rue des Buissons		100 000	
Rangement externe garage	5 000		
Prise génératrice		10 000	
TOTAL	3 309 558	315 900	1 569 200

HYGIÈNE DU MILIEU

Tour d'eau			44 000
TOTAL	0	0	44 000

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT

Trottoirs rue Langevin	437 500		
Pancarte électronique		60 000	
Pancartes			10 000
TOTAL	437 500	60 000	10 000

LOISIRS ET CULTURE

Aménagement sentier deck hockey - shuffle-board	25 000		
Aménagement extérieur site loisirs (lumières, sentiers, mur, pickelball...)	106 000		
Tapis intérieur stade et portes	150 550		
Kréolab	20 318		
Gazébo et terrasse extérieur		231 700	
Mobilier salle OTJ + salle communautaire		25 000	
Chaises salle communautaire balance			25 000
TOTAL	301 868	256 700	25 000

TOTAL	4 055 926	692 600	1 648 200
--------------	------------------	----------------	------------------

MODE DE FINANCEMENT**Subvention**

PRIMA	100 000	100 000	
Horizon des aînés	25 000	25 000	25 000
TECQ	200 000	100 000	824 000
Fond de la sécurité routière	350 000		10 000
PAVL	2 086 935	164 720	631 360
FRR	14 223		
Fond politique familiale		48 000	
Autres	100 000	179 700	
Emprunt	985 619		
Affectation fonds réservés / surplus	54 483	65 180	
Budget	139 666	10 000	157 840
TOTAL	4 055 926	692 600	1 648 200

Urbanisme et demande de permis

Nous tenons à vous informer que la Municipalité a renouvelé son entente avec la MRC pour la délivrance de permis. **M. Joel Fortier** assure donc les fonctions de Responsable du Service d'Urbanisme de notre municipalité.

M. Fortier est disponible pour vous accueillir au bureau municipal les mardis matin et jeudis après-midi. Il est également joignable par courriel ou par téléphone en dehors de ces horaires pour répondre à vos questions et fixer des rendez-vous. Vous pouvez le rencontrer également à la MRC Beauce Centre à Beauceville.

Nous vous encourageons vivement à planifier à l'avance vos projets afin d'obtenir les permis nécessaires et de garantir la conformité de vos travaux aux règlements municipaux. Pour faciliter et optimiser le processus de demande de permis, nous vous recommandons de vous munir de votre formulaire de demande de permis dûment rempli (disponible sur notre site internet) ainsi que des plans et autres documents pertinents.

Voici les coordonnées de M. Fortier :

Téléphone : 418-774-9828

Courriel : joel.fortier@mrcbeaucecentre.com

Bureau municipal : 418-464-4801 (mardi am et jeudi pm)

Formulaire de permis : www.saint-odilon.qc.ca



PUBLIC ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES PERSONNES HABLES À VOTER DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENCAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ :

Lors d'une séance régulière tenue le 11 novembre 2024, le conseil de Saint-Odilon-de-Cranbourne a adopté le second projet de règlement no 429-2024 modifiant le règlement de zonage 394-2021 permettant :

la création de la zone M-77 (mixte). Les usages autorisés suivants et autres spécifications sont ajoutés de la façon suivante :

Les cases des classes d'usage H-11 Unifamiliale isolée, H-12 Unifamiliale jumelée, H-13 Unifamiliale en rangée, H-21 Bifamiliales, P-6 Autres services d'utilité publique et de transport sont ombragées;

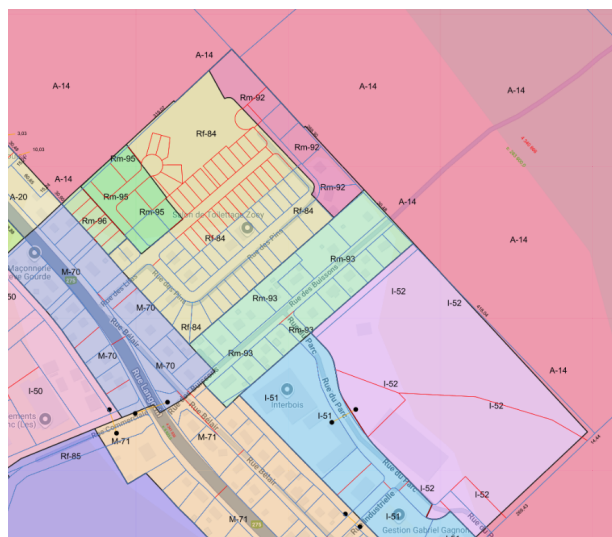
Nouvelle zone M-77 (Mixte)



Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que cette disposition soit soumise à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, à savoir :

Une demande relative à la disposition ayant pour objet la création la zone M-77

Peut provenir des zones contiguës à celle-ci, soit les zones Rf-84, Rm-92, Rm-93, I-52 et A-14 lesquelles sont illustrées au croquis suivant :



Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité et concernées par les zones peuvent demander que le règlement no 429-2024 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou une carte d'identité des Forces canadiennes.

Le registre est accessible de 9h à 19h le lundi 13 janvier 2025, au bureau de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne, situé au 111, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0.

Le nombre de demande requis pour que le règlement no 429-2024 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement no 429-2024 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19h05 le 13 janvier 2025, au bureau municipal situé au 111, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0.

Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité du lundi au jeudi de 8h à 12h & 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

Toute personne qui, le [11 novembre 2024](#), n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

Être une personne physique domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout propriétaire unique non-résident d'un immeuble ou occupant unique non-résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 11 novembre 2024 :

Être propriétaire d'un immeuble ou un occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir la demande, depuis au moins 12 mois ;

Dans le cas d'une personne physique : Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout copropriétaire indivis non-résident d'un immeuble ou occupant non-résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes, le 11 novembre 2024 :

Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir la demande, depuis au moins 12 mois ;

Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins de 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Personne morale

Avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 11 novembre 2024, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Saint-Odilon-de-Cranbourne, ce 20 novembre 2024.

Dominique Giguère

Directrice générale et greffière-trésorière

CALENDRIER CONSEIL 2025

Lors de la séance du 11 novembre dernier, le Conseil a adopté le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2025.

Ces séances débuteront à 20h et se tiendront aux dates suivantes :

13 janvier	10 février
10 mars	14 avril
12 mai	9 juin
7 juillet	11 août
8 septembre	1er octobre
10 novembre	8 décembre

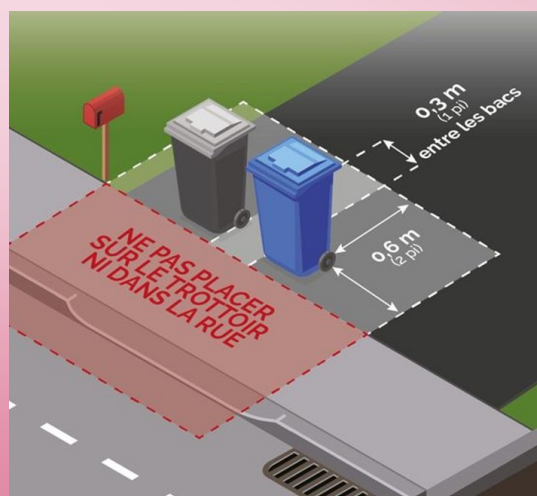
Horaire du bureau municipal



*Le bureau municipal sera fermé du
23 décembre 2024 au 6 janvier 2025.*



POUR TOUTE URGENCE, COMMUNIQUEZ AU 418-464-4801



Consignes de positionnement des bacs roulants

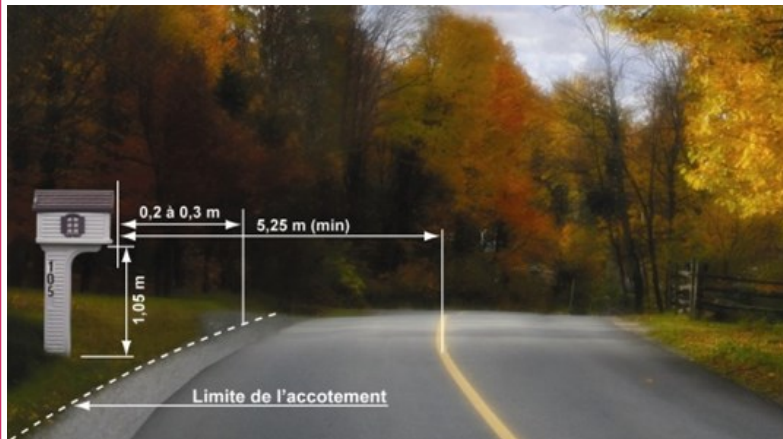
Placez votre bac dans votre entrée, près de la rue, à partir de 19 h la veille du jour de la collecte.

Le respect des consignes de positionnement est essentiel pour que les bacs roulants soient collectés.

Les sacs ainsi que toute autre matière résiduelle placée hors du bac roulant ne seront pas ramassés.

MERCI et bon tri des matières !

Rappel boîte aux lettres



La Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne **ne peut être tenue responsable** du bris d'une boîte aux lettres, de lumières ou sentinelles installées en bordure de la route, bacs à déchets ou poubelles, survenu accidentellement à l'occasion d'opération de déneigement ou d'entretien.

Pour éviter les risques de bris des boîtes aux lettres, la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne vous recommande la boîte aux lettres faite de matériaux légers afin qu'elle ne constitue pas un obstacle dangereux pour les conducteurs. La Municipalité exige, dans tous les cas, que l'ensemble boîte aux lettres-poteau de support soit situé à une distance minimum de 5.25 mètres (17 pieds) du centre de la chaussée. De plus, la boîte aux lettres doit être installée près de l'entrée privée, du côté aval de la circulation, soit du côté droit lorsqu'on sort de l'entrée (voir la photo dessus).

Nous demandons votre collaboration afin de garder nos rues, nos parcs et nos espaces publics propres.

Si vous promenez votre chien, il est de votre responsabilité de ramasser ses besoins.

Merci de faire preuve de respect et de civisme envers vos pairs!

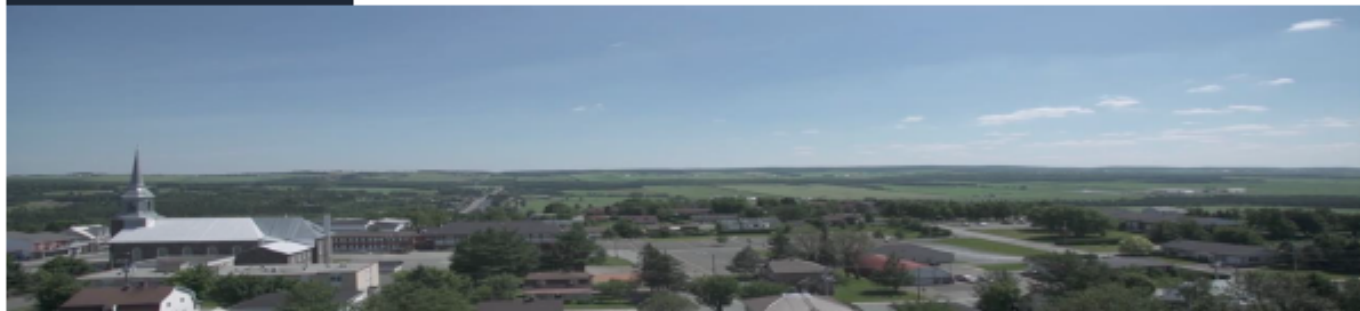
**FAITES PREUVE DE CIVISME ET DE RESPECT
ENVERS VOS VOISINS, MARCHEURS ET ENFANTS,
RAMASSEZ LES BESOINS DE VOTRE CHIEN!**



MERCI DE VOTRE COLLABORATION!



Calendrier des collectes 2025



Janvier						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Collecte du recyclage

Collecte ordures ménagères

Ordures monstres

Collecte composte

Récupération des conteneurs:

Récupération: les mardis

Déchet: les mercredis

Tableau des honneurs

🔔 La Guignolée à ST-ODILON!

NOUS SOUHAITONS REMERCIER CHALEUREUSEMENT TOUS LES CITOYENS POUR LEUR GÉNÉROSITÉ. VOS DONS PERMETTENT DE SOUTENIR LES FAMILLES DE NOTRE COMMUNAUTÉ EN CETTE PÉRIODE DES FÊTES. 🎁❤️

UN IMMENSE MERCI ÉGALEMENT À NOS FORMIDABLES BÉNÉVOLES QUI DONNENT DE LEUR TEMPS POUR FAIRE DE CET ÉVÈNEMENT UN SUCCÈS. VOTRE IMPLICATION FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE! 🙌

Merci à tous et Joyeuses Fêtes!



Bravo Emmy Fecteau qui entreprend sa toute première saison au sein de la Ligue professionnelle de hockey féminin, avec le chandail des Sirens de New-York.

Emmy avait été repêchée en 6e ronde en juin dernier et fait partie des six joueuses

qui viennent de signer un contrat avec l'équipe de New York. Pour Emmy, l'entente est de trois ans.



Bravo Jacob pour ton implication 🙌🙌🎅

EXTRAIT ARTICLE
RDS—MONTRÉAL

Jacob Mathieu épate pour son implication communautaire avec l'Océanic de Rimouski

Jacob Mathieu n'est âgé que de 20 ans, mais il a déjà l'âme du père Noël. Dès son arrivée avec l'Océanic, à 16 ans, il s'est fait un plaisir de s'engager dans la communauté et son implication a de quoi faire rougir bien des adultes.

Avant de sauter dans le traîneau de ses gestes d'altruisme, n'oublions pas de dire qu'il est également un excellent joueur et le capitaine de cette formation qui a vu briller de grands athlètes.

Débutons sa distribution en parlant du Mois des petits héros de la Fondation Santé Rimouski. Mathieu a participé à l'idée de transformer les visites auprès des enfants dans les hôpitaux en activités de zoothérapie.

« J'aime beaucoup les animaux, on avait une ferme à la maison (en Beauce). Depuis que je suis petit, je suis à la ferme avec mon père et quand j'ai un moment libre, c'est là que je travaille l'été. C'est un bon moyen pour les jeunes d'oublier ce qui se passe, les moments plus difficiles », a expliqué Mathieu qui épate par sa maturité.

Ensuite, Mathieu a proposé à la Fondation de l'Hôpital de lancer un concours de dessins chez les jeunes patients afin de porter leurs créations sur ses patins et ceux de ses coéquipiers.

« On a eu l'inspiration de Spencer Knight (des Panthers de la Floride) qui avait fait ça sur son masque. Les enfants pouvaient les voir pendant les matchs et on a décidé de continuer de les porter pendant les séries », s'est rappelé l'attaquant avec le sourire au visage.

Cette initiative a fait le bonheur de toute l'équipe.

Lire la suite sur : https://www.rds.ca/hockey/lhjq/jacob-mathieu-l-ame-du-pere-noel-a-20-ans-1.19433463?fbclid=IwY2xjawHKke5leHRuA2FlbQIxMQABHfPdMKUjCH3Ti-agXMF4b1JcGjtblDjpBnIj5ZSDeaqW4Gnn-fmqpR7UV4w_aem_6HJKc4KMxMkumd03coR-lq



VEILLEUX DE RETOUR A LA MAISON

Steven Veilleux de St-Odilon, ce gardien de but de 6 pieds et 2 pouces revient jouer à St-Joseph avec le [Club Hockey Familiprix de St-Joseph](#) après plusieurs années d'exiles.

L'ancien des Panthères Juvénile de l'école secondaire Veilleux, a joué dans le junior AAA, dans la LHJMQ, dans la LNAH et dans la LHSAAAQ dans les dernières années.

UNE FILLE DE CHEZ NOUS !!

BRAVO KELLYANNE BILODEAU !



Félicitations et soyons fiers de ces belles réussites !

Service Incendie

Nouveaux apprentis pompiers.

Bienvenue à M. Vincent Nadeau et à M. Charles-Antoine Bilodeau dans notre équipe comme apprentis pompiers.



À l'approche des Fêtes.

Arbre de Noël

Privilégiez un arbre artificiel, car il risque moins de prendre feu qu'un arbre naturel.

Si vous choisissez un arbre naturel :

- *Choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les épines ne se détachent pas facilement.*
- *Coupez le tronc en biseau et placez-le dans un récipient d'eau. Arrosez-le tous les jours.*
- *Installez l'arbre à plus de 1 m de toutes les sources de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).*
- *Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre devient sec.*
- *Renseignez-vous auprès de votre municipalité avant de vous débarrasser de votre arbre; plusieurs organisent des collectes pour transformer les arbres en compost.*

Lumières décoratives

- *Choisissez des lumières homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.*
- *Privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur comme les ampoules DEL.*
- *N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa.*
- *Branchez à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre tout article utilisé à l'extérieur.*

- *Ne surchargez jamais le circuit électrique.*
- *Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives lorsque vous quittez la maison ou allez au lit.*

Cordon de rallonge

- *Si vous devez utiliser des cordons de rallonge, choisissez des cordons homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC.*
- *Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous qu'il est conçu pour un usage extérieur.*
- *Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.*

Joyeuses fêtes et soyez prudent!

Pour information :

Robert Ruel

Directeur SSI
Saint-Odilon
Caserne #1, MRC Robert-Cliche
robert.ruel@bobruel.com



Chronique MRC

FRAUDE... ÉVITEZ DE TOMBER DANS LE PIÈGE !

La période des fêtes est malheureusement aussi un moment propice pour les fraudes. Afin de vous aider à détecter les tentatives de fraude et à protéger vos informations personnelles et professionnelles, nous vous partageons un petit guide pratique.

Ce guide contient des conseils et des astuces pour reconnaître les signes de fraude courants, que ce soit en ligne ou téléphonique. Nous vous invitons à le consulter attentivement pour éviter tout désagrément.

En restant vigilants, nous pourrions tous profiter des fêtes en toute sérénité !

FRAUDE... ÉVITEZ DE TOMBER DANS LE PIÈGE !



La fraude est de plus en plus répandue et personnalisée.

À l'approche des fêtes, il est crucial de redoubler de vigilance face aux tentatives de fraude qui se multiplient. Les escrocs profitent souvent de cette période de l'année pour cibler les personnes vulnérables avec des arnaques sophistiquées et convaincantes.

Fraude téléphonique

Qu'est-ce que c'est ?

La fraude téléphonique implique des escrocs qui appellent en se faisant passer pour des représentants de banques, de compagnies de cartes de crédit, de services publics, d'œuvres de bienfaisance ou d'autres institutions. Leur objectif est d'obtenir des informations personnelles ou financières de leurs victimes.

1. Usurpation d'identité : Les fraudeurs utilisent des technologies pour masquer leur numéro de téléphone et faire apparaître un numéro légitime sur votre afficheur.
2. Scénarios convaincants : Ils inventent des histoires crédibles pour vous inciter à divulguer des informations sensibles. Par exemple, ils peuvent prétendre qu'il y a un problème urgent avec votre compte bancaire ou que vous devez payer une facture immédiatement.
3. Pression et urgence : Les escrocs utilisent souvent des tactiques de pression, vous demandant de prendre des décisions rapides sans réfléchir.

Ne répondez pas par l'affirmative et n'appuyez pas sur le 1 sous prétexte d'être transféré.

1. Reconnaissance vocale : Les fraudeurs peuvent enregistrer votre voix et utiliser cet enregistrement pour valider des transactions ou accéder à des comptes en utilisant votre identité.
2. Confirmation de numéro : En appuyant sur le 1 ou en répondant, vous confirmez que votre numéro de téléphone est actif, ce qui peut entraîner davantage d'appels frauduleux.
3. Déclenchement de frais : Dans certains cas, appuyer sur le 1 peut entraîner des frais supplémentaires sur votre facture téléphonique.

**Vérifiez l'identité de l'appelant :
Raccrochez et appelez directement vos proches ou l'organisation en utilisant un numéro de téléphone officiel.**

Types de fraudes courantes au Québec :

- **Fraude du petit-fils** : Les fraudeurs se font passer pour un membre de la famille en détresse. Ils utilisent parfois des technologies avancées comme l'intelligence artificielle pour imiter la voix d'un proche.
- **Fraude du faux représentant** : Les escrocs prétendent être des représentants officiels et peuvent avoir des informations personnelles vous concernant afin de créer un lien de confiance.
- **Fraude amoureuse** : Les arnaqueurs créent de faux profils sur des sites de rencontre. Par exemple, ils peuvent demander d'être payés en cartes cadeaux.
- **Fraude de suivi de colis** : Les escrocs envoient des messages prétendant provenir de services de livraison qui mentionne souvent que votre colis est retenu à la douane ou qu'il y a un problème avec la livraison. Les liens mènent à des sites frauduleux conçus pour voler vos informations personnelles et financières.

MÉFIEZ-VOUS
lorsqu'on vous demande de payer de toute urgence.

Voici comment se protéger :

1. **Ne cliquez pas sur des liens suspects.**
2. **Vérifiez directement avec vos proches ou les services concernés.**
3. **Signalez les tentatives de fraude aux autorités.**
4. **Ne partagez jamais vos informations personnelles.**
5. **Vérifiez toujours l'authenticité des sollicitations.**
6. **Méfiez-vous des offres trop belles pour être vraies.**
7. **Utilisez des mots de passe forts et uniques.**
8. **Surveillez vos comptes bancaires.**
9. **Soyez prudent avec les appels téléphoniques.**

Ces exemples montrent à quel point il est important de rester vigilant et de vérifier l'authenticité des sollicitations avant de partager des informations personnelles ou de faire des paiements. En restant informé et en suivant ces conseils, vous pouvez éviter de tomber dans le piège de ces arnaques.

Passez des fêtes en toute sécurité et protégez-vous ainsi que vos proches.

**MRC
BEAUCE-CENTRE**

Arbres fruitiers

Au cours de l'été 2024, des arbres fruitiers ont été plantés dans le parc du Sous-bois. Ce parc est situé au coin de la rue Langevin, Bélair et des Buissons.

Cette plantation a été réalisée dans le cadre d'une collaboration entre la Table de développement social GRAP et la MRC Beauce-Centre.

Des fruits devraient donc être à votre portée dès l'été prochain. Bonne cueillette!



LA VIE COMMUNAUTAIRE

PAUL DARAÎCHE EN SPECTACLE À L'OTJ DE SAINT-ODILON

Ne manquez pas une soirée exceptionnelle avec Paul Daraïche, un géant de la musique country québécoise, qui présentera ses plus grands succès en personne!

Date : 17 juillet 2025

 Heure : 20h00 à 22h00

Lieu : OTJ de Saint-Odilon, Coût : 51,14 \$

Les billets sont disponibles en ligne via Lepointde-vente.com, agissant comme mandataire officiel pour cet événement organisé par



l'OTJ de Saint-Odilon. Pour toute question, contactez l'organisateur à otj@saint-odilon.qc.ca.

CARNET DU LECTEUR
JANVIER À DÉCEMBRE 2024



NOM DU PARTICIPANT(E) : _____

**Biblio
L'Intello**
Merci aussi à L'ÉCOLE d'Éveil et d'Enrichissement

DE BEAUX PRIX
À GAGNER



UNE TABLETTE SAMSUNG
GALAXY TAB S6 10,4"
AVEC STYLET (VALEUR 350\$)



UNE CARTE CADEAU DU
MAGASIN RENAUD BRAY
D'UNE VALEUR DE 200\$



UN ENSEMBLE DE JEUX DE
SOCIÉTÉ POUR LA FAMILLE
(VALEUR 100\$)

Tirage reporté au 23 janvier 2025: il vous reste un peu de temps pour participer.
Bonne chance à tous !

LA MAISON DES JEUNES

Change de nom

MDJ maison Beauce-Centre
des jeunes



Dévoilement du logo



Le 15 novembre dernier, la Maison des jeunes faisait le dévoilement de sa nouvelle image de marque et nous présentait son nouveau logo ainsi que son nouveau site Internet. La MDJ porte maintenant le nom de Maison des jeunes Beauce-Centre.



Nous remercions toutes les personnes qui sont venues célébrer ce moment avec nous !! Nous tenons aussi à féliciter les jeunes bénévoles qui ont participé au déroulement de la soirée et qui ont cuisiné les bouchées !



Merci !!!



WWW.MDJBEAUCECENTRE.COM

Message de votre Fabrique



Rappel pour la CVA



Nous tenons à remercier grandement tous les gens qui ont remis leur CVA (contribution volontaire annuelle) en 2024.

Voici un simple rappel pour ceux et celles qui auraient oublié de retourner leur enveloppe de CVA. Il est toujours possible de participer en allant porter votre contribution au bureau aux heures d'ouverture (mardi de 9 h 00 à 11 h 30) ou en utilisant la boîte de courrier qui est située sur le côté droit du portique, à l'extérieur, à la droite de l'église, soit sur le côté du Centre Curé Larochelle pour déposer votre enveloppe.

Par votre générosité, vous exprimez :

- votre appartenance à la communauté chrétienne;
- votre satisfaction de pouvoir compter, en cas de besoin, sur les services offerts par votre église, soit les baptêmes, sacrements, mariages, funérailles...
- Votre fierté de contribuer à l'entretien d'édifices qui font partie de notre patrimoine collectif.

La contribution volontaire annuelle (CVA) est l'activité principale de financement de notre paroisse. Vos dons nous permettent de demeurer une Église active !

Ils serviront toujours à assurer l'ensemble des activités de NOTRE communauté !

Le CCOL lance un rappel afin de maintenir **son fonds de roulement.**

L'Église, depuis ses débuts, représente un carrefour où des liens profonds se tissent entre des personnes différentes aux forces complémentaires. Notre communauté cherche à vivre une solidarité vraiment familiale.

**Nous avons GRANDEMENT besoin de votre soutien
qui est nécessaire à la continuité de tous ces services
offerts par VOTRE ÉGLISE DE ST-ODILON !**

Votre CCOL



Intentions de messe pour la période des Fêtes

Afin que vos intentions de messe soient inscrites sur le feuillet pour les messes célébrées durant la période des Fêtes, veuillez, svp, nous les faire parvenir avant le 9 décembre 2024, soit en allant directement au bureau de St-Odilon les mardis de 9h à 11h30, en utilisant la boîte de courrier qui est située sur le côté droit du portique, à l'extérieur, à la droite de l'église (côté du Centre Curé Laroche), pour y déposer votre enveloppe contenant vos informations ou en téléphonant au 418-397-5771 poste 105.

Merci de votre collaboration



HORAIRE DE Noël 2024 ET DU JOUR DE L'AN 2025

MARDI 24 DÉCEMBRE

15 h 00 Saints-Anges

16 h 00 Saint-Bernard

16 h 00 Saint-Isidore

16 h 00 Saint-Patrice

16 h 00 *Tring-Jonction

16 h 00 *Saint-Victor

16 h 30 Frampton

16 h 30 Sainte-Hénédine

18 h 00 Saint-Elzéar

18 h 00 *Sainte-Marie

19 h 00 *Saint-Jules

19 h 00 Sainte-Marguerite

20 h 00 *Beauceville

20 h 00 *Saint-Joseph

20 h 00 Saint-Odilon

20 h 00 Saint-Sylvestre

20 h 00 Saint-Narcisse

22 h 00 Sainte-Marie

Minuit Beauceville

MERCREDI 25 DÉCEMBRE

9 h 00 *Beauceville

10 h 00 Saint-Frédéric

10 h 30 *Sainte-Marie

10 h 30 Vallée-Jonction - Fête Patronale

DIMANCHE 29 DÉCEMBRE 2024

LA SAINTE FAMILLE

9 h 00 *Beauceville

9 h 00 *Saint-Joseph

9 h 00 *Tring-Jonction - Fête Patronale

10 h 30 *Sainte-Marie

LUNDI 30 DÉCEMBRE

19 h 00 *Beauceville

MARDI 31 DÉCEMBRE

9 h 00 St-Sylvestre - Fête Patronale

MERCREDI 1ER JANVIER 2025

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU

9 h 00 *Saint-Joseph

10 h 30 Saint-Narcisse

10 h 30 *Sainte-Marie - Fête patronale

Pour toutes autres dates veuillez consulter nos horaires de messes ou nos feuillets paroissiaux

psfdb.ca ou smdj.ca

* messes diffusées sur Facebook ou autres



■ Votre Conseil Municipal

■ Maire:

■ Monsieur Patrice Mathieu

■ Conseillers:

■ Mesdames: Audrey Pomerleau

■ Maryse Baillargeon

■ Messieurs Éric Morency

■ Michel Pigeon

■ Sylvain Carboneau

■ Vincent Poulin

Les Séances régulières du Conseil Calendrier 2025

13 janvier-10 février-10 mars-14 avril-12 mai-

9 juin-7 juillet-11 août- 8 septembre-

1 octobre-10 novembre- 8 décembre.

C'est à vous de prendre la parole

A chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au
111, rue de l'hôtel de ville à
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0
Tél: 418-464-4801
Télécopieur: 418-464-4800
Courriel: info@saint-odilon.qc.ca

Directrice générale greffière-trésorière:

Mme Dominique Giguère

Directrice générale adjointe:

Mme Mélissa Chrétien

Contremaitre aux travaux publics:

M. Steve Létourneau

Heures d'ouvertures:

du lundi au jeudi de 8:00h à 12h00 et de 13h00 à 16:30h et

le vendredi De 8:00h à 12h00

Bibliothèque Municipale

111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

MARDI: 13h00 à 16h00

JEUDI: 13h00 à 16h00 et 18h30 à 20h00

SAMEDI: 9h00 à 12h00



Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

loisir@saint-odilon.qc.ca